

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°40 du 19 octobre 2009

PARTIE PERMANENTE
Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN)

Texte n°20

ARRÊTÉ

portant création de la brigade territoriale de Pégomas (Alpes-Maritimes).

Du 21 septembre 2009

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE : *service des opérations et de l'emploi ; sous-direction de l'organisation et des effectifs ; bureau de l'organisation des formations.*

ARRÊTÉ portant création de la brigade territoriale de Pégomas (Alpes-Maritimes).

Du 21 septembre 2009

NOR D E F G 0 9 5 2 3 9 6 A

Références :

Code de la défense - partie réglementaire, III.

Code de procédure pénale, notamment ses articles 15 et R. 15-22 à R. 15-26 (n.i. BO).

Loi n° 2009-971 du 3 août 2009 (JO n° 180 du 6 août 2009, texte n° 3 ; signalé au BOC 33/2009. ; BOEM 350.1.1).

Décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 (JO n° 174 du 28 juillet 2005, texte n° 3 ; BOC, p. 6245. ; BOEM 120-0.1.3).

Pièce(s) Jointe(s) :

Une annexe.

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 650.2

Référence de publication : BOC N°40 du 19 octobre 2009, texte 20.

Art. 1er. La brigade territoriale de Pégomas (Alpes-Maritimes) est créée à compter du 1^{er} octobre 2009. Corrélativement, les circonscriptions des brigades territoriales de Mouans-Sartoux et Mougins (Alpes-Maritimes) sont modifiées dans les conditions précisées en annexe.

Art. 2. L'officier, les gradés et gendarmes des brigades territoriales de Pégomas, Mouans-Sartoux et Mougins exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R.13 à R.15-2 et R.15-24 1° du code de procédure pénale ⁽¹⁾.

Art. 3. Le commandant de la région de gendarmerie de Provence-Alpes-Côte d'Azur, commandant la gendarmerie pour la zone de défense Sud, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le général de corps d'armée,
chef du service des opérations et de l'emploi,*

Philippe MARVILLET.

(1) n.i. BO.

ANNEXE.

BRIGADES TERRITORIALES.	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE.	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE.
Pégomas		Auribeau-sur-Siagne
	(création)	La Roquette-sur-Siagne
		Pégomas
Mouans-Sartoux	Auribeau-sur-Siagne	Mouans-Sartoux
	Pégomas	
	Mouans-Sartoux	
Mougins	Mougins	Mougins
	La Roquette-sur-Siagne	